



Notre métier : la pulvérisation !

EXEL Industries éligible au PEA - PME

EXEL Industries - spécialiste des techniques de pulvérisation pour l'agriculture et l'industrie, leader mondial des arracheuses de betteraves - confirme respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME indiqués par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283).

Au 30 septembre 2020, le chiffre d'affaires consolidé a été de 754,4 M€, le total bilan était de 764,6 M€ et le groupe comptait 3 392 personnes en CDI.

En conséquence, les actions EXEL Industries peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui pour rappel bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

EXEL Industries	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016 13 mois	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019-2020
Chiffre d'affaires en M€	430.1	525.3	740.2	775.4	725.2	819.3	874.2	839.1	776.7	754.4

A propos d'EXEL Industries :

Le métier principal d'EXEL Industries est la pulvérisation, pour l'agriculture et l'industrie. Le Groupe est également présent sur les marchés de l'arrosage grand public et des arracheuses de betteraves. La vocation d'EXEL Industries est de se développer sur ses marchés grâce à une politique d'innovation permanente et à une stratégie d'internationalisation. EXEL Industries emploie 3 544 personnes dans 27 pays, sur les 5 continents.

Euronext Paris, SRD Long only – compartiment B (Mid Cap)
indice EnterNext© PEA-PME 150 (Mnemo EXE / ISIN FR0004527638)



VOS CONTACTS

EXE
LISTED
NYSE
EURONEXT

Yves BELEGAUD
Directeur Général groupe
Yves.belegaud@exel-industries.com

Patrick TRISTANI
C.F.P.O / Relations Investisseurs
Patrick.tristani@exel-industries.com